

qui furent publiés de part et d'autre à cette occasion dévoilèrent des vérités fort peu honorables pour les deux corps et fort peu rassurantes pour les pauvres malades, auxquels il demeura démontré qu'ils n'accordaient leur confiance qu'à des empiriques (1).

Les quatre médecins que Molière mit en scène dans cette pièce, Tomès, Desfonandres, Macrotin et Bahis, n'étaient autres que Daquin, Desfougerais, Guénaut et Esprit, médecins ordinaires de Louis XIV, plus que suffisamment désignés par les noms significatifs que Boileau, aussi bon helléniste que mordant satirique, leur avait forgés à la demande de son ami (2).

Suivant un docteur contemporain qui trahit plus d'une fois les secrets du métier, le spirituel Guy Patin, Daquin, attaché à la personne du roi par la faveur de madame de Montespan, et congédié par madame de Maintenon, n'était « qu'un pauvre cancre, race de juif, grand charlatan... véritablement court de science, mais riche en fourberies chimiques et pharmaceutiques. »

Desfougerais était, suivant la même autorité, « charlatan s'il en fut jamais; homme de bien, à ce qu'il dit, et qui n'a jamais changé de religion que pour faire fortune et mieux avancer ses enfants. » Mais l'horreur succéda au mépris qu'inspire ce portrait quand on apprend par Bussy-Rabutin que madame de Châtillon ayant été mise par le duc de Nemours dans le malheureux état qu'on peut appeler l'écuil des veuves, et ayant recouru aux expédients de Desfougerais, celui-ci ne recula point devant une ressource criminelle, et la délivra à l'aide de vomitifs.

Peut-être moins pervers, mais tout aussi cupide et aussi ignare que Desfougerais, Guénaut répétait sans cesse qu'on ne saurait attraper l'écu blanc des malades si on ne le trompait. Accusé d'avoir tué, à l'aide de sa panacée universelle, l'antimoine, sa femme, sa fille, son neveu, deux de ses gendres et un très-grand nombre d'autres malades, tous les crimes de son ignorance lui furent pardonnés quand il grossit encore le nombre de ses victimes du meurtre du cardinal Mazarin. A la mort d'Adrien VI, les Romains firent écrire en lettres d'or au-dessus de la porte de son médecin : *Au libérateur de son pays*; après la mort du fameux ministre, Guénaut reçut un compliment non moins flatteur, expression naïve de la reconnaissance populaire. Il se trouva un jour engagé dans un embarras de voitures; un charretier le reconnut, et s'écria : « Laissons passer M. le docteur; c'est li qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal. »

Le quatrième médecin du roi, Esprit, était également partisan du vin éméétique, de l'antimoine et de la charlatanerie. C'en était assez pour qu'il ne fût pas plus ménagé par Molière que par Guy Patin.

Ces détails historiques suffisent pour expliquer les attaques de notre auteur contre ces quatre empiriques privilégiés que Louis XIV, auquel on n'a jamais reproché de n'avoir pas su apprécier les hommes, fut néanmoins obligé de choisir pour ses médecins ordinaires, comme moins ignares et moins dangereux encore que leurs confrères. En effet, il nous serait facile de démontrer par d'autres exemples que ces funestes travers étaient ceux de tous les médecins du temps. Chacun connaît le résultat de la fameuse consultation faite à Vincennes pour Mazarin. Guénaut, Desfougerais, Brayer et Valot y assistaient. L'un déclara que le siège de la maladie du cardinal était le foie, l'autre le méésentère, le troisième la rate, le dernier le poulmon. Personne n'ignore que Valot, que nous venons de nommer, assassina la reine d'Angleterre en lui administrant de l'opium mal à propos. Son homicide ignorance donna lieu à l'épigramme suivante :

Le croirez-vous, race future,
Que la fille du grand Henri
Eut, en mourant, même aventure
Que feu son père et son mari ?
Tous trois sont morts par assassin.
Ravaillac, Cromwell, médecin :
Henri d'un coup de baïonnette.
Charles finit sur un billot,
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Valot (3).

Voilà les hommes que les ennemis de Molière ont voulu défendre contre ses attaques. Louis XIV cependant, dont le nom se rencontre toujours là où notre premier comique a besoin d'un juste protecteur; Louis XIV, qui faisait l'esprit fort en médecine quand il entendait ses bons mots, et qui se laissa bientôt après purger toutes les semaines par Fagon; Louis XIV avait approuvé cette satire sous prétexte, dit-on, que les médecins font assez souvent pleurer pour qu'ils fassent rire quelquefois, et qu'institué pour le rétablissement de la santé, ils y parviennent bien mieux en excitant la gaieté au théâtre qu'en ordonnant des remèdes dans leur cabinet. Il est faux toutefois que Molière ait, comme on l'a prétendu, fait prendre aux acteurs chargés des rôles de ces quatre mé-

decins des masques qui reproduisaient exactement leurs traits. Il est aussi ridicule qu'injurieux pour la mémoire de deux grands hommes de penser un seul instant que l'un eût osé proposer une aussi licencieuse mascarade, et que l'autre se fût oublié au point de l'autoriser. A l'exception des Pierrots et des Arlequins de la scène italienne, on n'avait pas vu au théâtre des personnages sous le masque, depuis les premières représentations des PRÉCIEUSES RIDICULES, auxquelles Molière avait rempli le personnage de Mascarille sous un masque dont les traits, comme on le pense bien, ne rappelaient ceux de qui que ce fût. Ce n'est pas dans une telle circonstance et avec de tels détails qu'il eût fait renaitre cette coutume entièrement oubliée.

Plus tard Molière, justement effrayé du nombre de ses ennemis, voulant en éclaircir les rangs et lever les derniers obstacles qu'on opposait encore au TARTUFE, sembla proposer la paix aux médecins : « La médecine, dit-il en 1669, dans la préface de ce dernier chef-d'œuvre, est un art profitable, et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons; et cependant, il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. » Mais, soit que le souvenir de ses précédentes attaques eût porté la Faculté à demeurer sourde à ces paroles de paix, soit qu'il se fût ensuite effrayé de nouveau du dangereux empire des médecins et de leur ignorance, il attaqua, dans une autre de ses comédies, le MALADE IMAGINAIRE, et cette confiance aveugle qui a sa source dans notre frayeur de la mort, et cet amour démesuré de la vie qui fait découvrir aux gens les mieux portants mille maladies mortelles, enfants de leur imagination. Dans l'AMOUR MÉDECIN, ses plaisanteries avaient été principalement dirigées contre les médecins; dans sa dernière pièce, un grand nombre l'étaient contre la médecine. Avant lui, Montaigne était descendu dans la lice pour soutenir la même cause, pour combattre les mêmes préjugés; et l'on peut dire que les coups portés par le premier champion rendirent au second la carrière plus facile à parcourir : car nous retrouvons dans l'AMOUR MÉDECIN, dans le MALADE IMAGINAIRE, plus d'un trait satirique de l'auteur des ESSAIS.

Ses envieux ne lui ménagèrent pas les reproches pour avoir osé attaquer une classe et un art aussi redoutables. Ils cherchèrent même à prouver qu'une telle conduite ne pouvait être que celle d'un hérétique. « Molière, a dit Perrault dans ses ELOGES DES HOMMES ILLUSTRES, ne devait pas tourner en ridicule les bons médecins, que l'Écriture nous enjoint d'honorer. » Celui-là eût pu opposer à cette insidieuse accusation l'autorité du prophète reprenant le roi Asa d'avoir eu recours aux médecins, et l'autorité, plus profane sans doute, mais imposante encore, des Romains défendant, pendant près de six cents ans, l'entrée de leur ville aux médecins, et les en chassant plus tard, quand ils eurent fait la triste expérience de leur savoir. Mais quels témoignages auraient pu convaincre Perrault, qui jouait presque dans cette pièce le rôle de M. Josse, puisqu'il avait un frère médecin, et les ennemis de l'auteur du TARTUFE, qui, n'écoulant que leur haine, demeuraient sourds à la vérité? Aujourd'hui, nous le savons, on trouve encore des gens qui, sans compter de parents dans la Faculté, sans nourrir de rancune contre l'auteur qui flétrit l'hypocrisie, regardent comme plus comique que fondée la guerre qu'il déclara aux docteurs de son temps. Mais nous ne craignons pas d'affirmer, ce que les faits que nous avons rapportés plus haut ont d'ailleurs démontré, que cette opinion ne repose que sur une erreur en histoire médicale, sur une sorte d'anachronisme. Ces censeurs de Molière jugent la Faculté d'autrefois par celle de nos jours, ou du moins eroient qu'il n'existe entre elles que cette différence en amélioration que deux siècles amènent naturellement chez un peuple policé. Ce raisonnement, qui, appliqué à d'autres sciences, pourrait se trouver juste, ne saurait l'être pour la médecine. Cet art, tout conjectural par lui-même, n'a acquis, ou du moins n'a mérité quelque confiance que depuis le moment où une connaissance profonde de l'anatomie est venue mettre ceux qui l'exercent à même d'entrevoir la cause de nos maux, de soupçonner les moyens de les guérir; enfin, depuis que la raison, fortifiée par l'étude, a pris la place du charlatanisme. Mais quelle foi ajouter aux conseils imbeciles de gens qui se refusent encore à croire à la circulation du sang, et voyaient dans une goutte d'ore potable le remède de tous les maux?

Les efforts de Molière ne pouvaient être couronnés d'un bien grand succès : car un aveuglement qui se fonde sur l'égoïsme et la crainte du trépas doit nécessairement vivre aussi longtemps que les chefs-d'œuvre par lesquels on essaye de le détruire. On est toutefois forcé de reconnaître que, si notre premier comique ne dessilla pas les yeux des malades, il ne fut pas étranger aux améliorations que subit l'exercice de cette profession; ses sarcasmes, plus efficaces que beaucoup d'ordonnances, guériront les médecins de quelques-uns de leurs ridicules pédantesques.

Un mois avant la représentation de l'AMOUR MÉDECIN, le 4 août, mademoiselle Molière donna le jour à un second enfant. Son mari avait lieu d'espérer que cette circonstance et l'indulgente bonté qu'il lui avait témoignée pour ses premières fautes la retiendraient dans le devoir; et cependant il devait bientôt voir naître de nouveaux orages domestiques. Cherchant à pressentir ses moindres desirs, ses plus légers caprices, il s'empressait de les satisfaire. Mais les soins d'un époux bien épris, les inquiétudes de son amour sont un pesant fardeau pour la femme qui ne répond pas à son ardeur; elle semble n'y voir qu'un piège tendu à sa reconnaissance. Étrangère aux plaisirs de son mari, insensible aux con-

trariétés et aux peines sans nombre que ses travaux et ses ennemis lui suscitaient, mademoiselle Molière ne se souciait des applaudissements qu'il recevait que comme d'un motif de vanité personnelle. Sa prodigieuse fastueuse et sa coquetterie, en attirant chez elle une foule d'étourdis, le forçaient à aller chercher la tranquillité et le calme dans la maison qu'il avait louée à Auteuil; mais son amour inquiet, sa jalousie trop fondée, le ramenaient bientôt près d'elle.

De nouveaux dérangements vinrent la rendre de toutes les conversations, et Molière ne fut pas le dernier à être instruit de ses folies. Il renouvela donc les reproches, et la menaça de la faire enfermer. Elle eut d'abord l'air de s'affliger, parut être en proie au plus violent désespoir, s'évanouit enfin; mais, revenue à elle, la perfide dédaigna le pardon que son mari, effrayé de la voir dans cet état, s'empressa de lui offrir; et, craignant de ne pas retrouver une aussi belle occasion, elle lui signifia qu'elle voulait se séparer de lui, parce que, disait-elle, elle n'avait que de mauvais procédés à attendre d'un homme qui prêtait aveuglément foi aux imputations calomnieuses de mademoiselle de Brie, et qui avait même, ajouta-t-elle méchamment, conservé des relations intimes avec cette femme depuis leur mariage. Molière fut forcé de consentir à cette rupture; mais, pour éviter tout éclat, il exigea d'elle qu'elle continuât à habiter la même maison que lui. Ils ne se voyaient plus qu'au théâtre (4).

Tout autre que Molière eût été, dès ce jour même, consolé de la perte d'une femme dissipée, qui n'avait jamais eu et ne s'était jamais donnée la peine de feindre pour lui le moindre sentiment d'intérêt; mais il était faible, et, malgré tous les torts de son épouse, il l'adorait encore. Une conversation que nous empruntons à la FAMEUSE COMÉDIENNE fait parfaitement connaître quelle était alors l'agitation de ce cœur désespérant de vaincre un penchant qu'il n'avait pas su prévenir.

Molière rêvait un jour dans son jardin d'Auteuil, quand un de ses amis, nommé Chapelle, qui s'y venait promener par hasard, l'aborda, et, le trouvant plus inquiet que de coutume, lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista autant qu'il put; mais, comme il était alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami que la manière dont il était obligé d'en user avec sa femme était la cause de l'accablement où il le trouvait. Chapelle, qui le croyait au-dessus de ces sortes de choses, le raila de ce qu'un homme comme lui, qui savait si bien peindre le faible des autres hommes, tombait dans celui qu'il blâmait tous les jours, et lui fit voir que le plus ridicule de tous était d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle. — « Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j'étais assez malheureux pour me trouver en pareil cas, et que je fusse fortement persuadé que la personne que j'aimerais accordât des faveurs à d'autres, j'aurais tant de mépris pour elle qu'il me guérirait infailliblement de ma passion : encore avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'était une maîtresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez plus qu'à la faire enfermer : ce serait même un moyen de vous mettre l'esprit en repos. »

Molière, qui avait écouté son ami avec assez de tranquillité, l'interrompit pour lui demander s'il n'avait jamais été amoureux. — « Oui, lui répondit Chapelle, je l'ai été comme un homme de bon sens doit l'être; mais je ne me serais pas fait une aussi grande peine pour une chose que mon honneur m'aurait conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feraient connaître la puissance de cette passion; je vous ferai seulement un récit fidèle de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi quand elle a une fois pris sur nous l'ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire. Pour vous répondre donc sur la connaissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme par les portraits que j'en expose tous les jours en public, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que j'ai pu à connaître leur faiblesse; mais, si ma science m'a appris qu'on pouvait fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il était impossible de l'éviter; j'en juge tous les jours par moi-même. Je suis né avec la dernière disposition à la tendresse, et, comme tous mes efforts n'ont pu vaincre les penchants que j'avais à l'amour, j'ai cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'être avec un cœur sensible. J'étais persuadé qu'il y avait fort peu de femmes qui méritassent un attachement sincère; que l'intérêt, l'ambition et la vanité font le nœud de toutes leurs intrigues. J'ai voulu que l'innocence de mon choix me récompît de mon bonheur : j'ai pris ma femme pour ainsi dire dès le berceau, je l'ai élevée avec des soins qui ont fait naître des bruits dont vous avez sans doute entendu parler : je me suis mis en tête que je pourrais lui inspirer, par habitude, des sentiments que le temps ne pourrait détruire, et je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle était encore fort jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheu-

reux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements. Aussi le mariage ne ralentit point mes empressements; mais je lui trouvais dans la suite tant d'indifférence, que je commençai à m'apercevoir que toutes mes précautions avaient été inutiles, et que ce qu'elle sentait pour moi était bien éloigné de ce que j'aurais souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même des reproches sur une délicatesse qui me semblait ridicule, et j'attribuai à son humeur ce qui était un effet de son peu de tendresse pour moi. Je n'eus que trop de moyens de me convaincre de mon erreur, et la folle passion qu'elle eut quelque temps après pour le comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'épargnai rien, à la première connaissance que j'en eus, pour me vaincre moi-même, dans l'impossibilité que je trouvais à la changer; je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit; j'appelai à mon secours tout ce qui pouvait contribuer à ma consolation : je la considérai comme une personne de qui tout le mérite était dans l'innocence, et qui, par cette raison, n'en conservait plus depuis son infidélité. Je pris dès lors la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui en est bien persuadé, quoiqu'il puisse dire que sa méchante conduite ne doit point contribuer à lui ôter sa réputation. Mais j'eus le chagrin de voir qu'une personne sans grande beauté, qui ne l'ont point d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisit en un instant toute ma philosophie. Sa présence me fit oublier toutes mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laisseraient si convaincu que mes soupçons étaient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule. Mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'était point ma femme; mais, si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à un tel point, qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts; et, quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être poète pour aimer de cette manière; mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais aimé véritablement. Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée, que je ne sais rien, en son absence, qui me puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait exprimer, m'ôtent l'usage de la réflexion; je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable : n'est-ce pas là le dernier point de la folie, et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne serve qu'à me faire connaître ma faiblesse, sans en pouvoir triompher? — Je vous avoue à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensais; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à vous faire des efforts, ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content (4). »

Voilà les tourments auxquels était en proie cet homme que son génie, son âme brûlante, son amour pour l'humanité et sa charité empressée rendaient digne d'un meilleur sort. Quels efforts ne lui fallait-il pas faire sur lui-même pour pouvoir, le cœur déchiré, la santé appauvrie par ces chagrins poignants, conduire une troupe qui n'avait de ressources qu'en lui, et dont l'ensemble ne répondait pas toujours à ses soins; repousser les attaques d'ennemis acharnés, et composer des ouvrages qui, pour être bien accueillis du parterre, devaient contraster, par leur gaieté avec l'état affreux où il se trouvait la plupart du temps! Il est digne de remarque que c'est vers cette époque qu'il peignait la jalousie d'Alceste et les infidélités de Célimène; mais, à l'exception de quelques traits isolés, d'une ou de deux scènes détachées, on ne le vit jamais faire d'allusion aussi directe, dans ses autres ouvrages, à ses trop justes douleurs.

Des biographes de ce grand homme, emportés par un aveugle intérêt pour lui, ont été jusqu'à regretter que son cœur fût aussi accessible au sentiment de l'amour. Sans doute, ses amis pouvaient exprimer ce regret; mais la postérité, égoïste avec raison, ne saurait préférer aux nobles jouissances qu'elle doit à ses tourments l'idée que le cœur de Molière, tranquille et froid, ne fût jamais déchiré par le désespoir et les fureurs de la plus impérieuse des passions. Il eût pu sans doute nous laisser néanmoins la PRINCESSE D'ELIDE, les AMANTS MAGNIQUES, MÉLICENTE et quelques autres compositions froides, où tous les sentiments sont de convention; mais, sans amour, il n'est point de génie; sans ces transports de son âme, le dépit d'Eraste et de Lucile, les querelles charmantes de Valère et de Marianne, l'amoureuse colère d'Alceste, et tant d'autres situations touchantes, ne nous eussent jamais arraché de douces larmes; sans eux, Marmontel eût pu dire de notre auteur ce qu'il a dit du législateur du Parnasse :

Jamais un vers n'est parti de son cœur.

Naturellement sérieux et rêveur, ces peines domestiques le jetèrent

(4) La Fameuse comédienne, p. 18 et suiv.

(4) La Fameuse comédienne, p. 22 et suiv.

(1) Œuvres de Molière, avec les remarques de Brét, 1773, t. III, p. 330.

(2) Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 25.

(3) Lettres choisies de feu M. Guy Patin, Rotterdam, 1725, t. III, p. 326.

dans la mélancolie. Grimarest prétend qu'il poussait chez lui l'ordre jusqu'à la minutie, et que le moindre retard, le moindre dérangement, le faisait entrer en convulsions, et l'empêchait de travailler pendant quinze jours. Si ce biographe se fût borné à dire que ses chagrins avaient rendu son caractère un peu irritable, et surtout s'il n'eût pas ajouté à cette première exagération des assertions trop évidemment fausses, en prétendant que la vanité était son seul mobile et qu'il n'était charitable que par ostentation, on aurait pu y ajouter quelque foi. Mais on voit là trop ouvertement, comme l'a dit J.-B. Rousseau, le dessein de déshonorer Molière, et l'on doit bien plutôt en croire mademoiselle Poisson, actrice de la troupe du Palais-Royal, qui, ayant sur Grimarest l'avantage d'avoir vécu avec le grand homme dont elle parle, assure qu'il était complaisant et doux (1).

Molière chercha dans la tranquillité de son intérieur un remède à sa douleur. Mademoiselle de Brie ne l'avait pas quitté, et l'intérêt qu'elle avait pris à ses tourments avait vivement excité sa reconnaissance. Après cette rupture avec mademoiselle Molière, il renoua ses liaisons avec son ancienne amie (2). Quelqu'un lui témoignait un jour son étonnement de l'attachement qu'il avait pour une femme qui, disait-il, avait beaucoup de défauts. « Je les connais, répondit Molière; j'y suis accoutumé, et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre. Je n'en ai ni le temps ni la patience (3). » La Fontaine redoutait de même les amours superbes, et regardait une grisette comme un trésor :

On en vient aisément à bout :
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

Bien qu'on lise dans la Vie de Grimarest, que cette actrice n'était pas belle, que c'était un vrai squelette, il demeure constant, par le témoignage de plusieurs contemporains, qu'elle était grande, bien faite, et extrêmement jolie. La nature lui accorda le don de conserver un air de jeunesse jusque dans un âge fort avancé. Quelques années avant sa retraite, ses camarades l'engagèrent à céder le rôle d'Agnès de l'École des Femmes à mademoiselle du Croisy. Quand celle-ci entra en scène pour le remplir, le parterre demanda avec tant de chaleur mademoiselle de Brie, qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et qu'elle se vit obligée de venir jouer dans son habit de ville. Elle fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements, et prit le parti de conserver ce rôle jusqu'à la fin de sa carrière théâtrale. On prétend qu'elle le jouait encore à soixante ans. Le quatrain suivant, qui fut fait pour elle, semble renfermer une allusion à l'anecdote que nous venons de rapporter :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré les ans,
A peine des traits naissants
Égalent sa beauté mourante (4).

Le même biographe a assez compté sur la crédulité de ses lecteurs pour avancer encore qu'elle n'avait pas le sens commun (5). A qui espérerait-il donc faire croire que notre premier comique se plût à entretenir d'aussi longues liaisons avec un vrai squelette privé du commun bon sens? On en cherche en vain dans ces assertions.

C'est peut-être ici l'occasion de peindre les rapports de Molière avec les hommes qu'il jugeait dignes de son amitié. Sa société la plus habituelle se composait de Boileau, de la Fontaine, de Chapelle, de Racine, de Mignard, de l'abbé le Vayer, de Jonsac, de Desbarreaux, de Guilleragues, de Robault, et d'un très-petit nombre d'autres hommes d'esprit. Molière, la Fontaine et Racine se réunissaient deux ou trois fois la semaine chez Boileau (6), qui demeurait alors dans une maison de la rue du Vieux-Colombier; ils y soupaient et discouaient ensemble sur la littérature, quand l'épicurien Chapelle, qui était aussi fréquemment de ces parties, voulait bien leur permettre de parler raison.

La Fontaine, dans sa Psyché, a dépeint ces heureux entretiens; et le tendre souvenir qu'il en avait conservé, la douce émotion avec laquelle il en parlait encore quelques années après, peuvent faire juger du bonheur qu'y goûtaient ces hommes que leur amitié réunissait de leur vivant, comme l'admiration de la postérité les réunit après leur mort.

« Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse,

tinrent une espèce de société que j'appellerais Académie, si leur nombre eût été plus grand et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées et tout ce qui sent la conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité ni la cabale, n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

Les distractions du fabuliste égayaient souvent ces réunions. Un jour que Boileau et Molière s'entretenaient de l'art dramatique, la Fontaine se prononça contre le *à parte*. « Rien, disait-il, n'est plus contraire au bon sens. Quoi! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoi! qu'il soit à côté de celui qui parle! » Boileau, voyant qu'il s'échauffait et qu'il était absorbé par cette discussion, se mit à dire à haute voix : « Il faut que la Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud. » Il répéta plusieurs fois cette même apostrophe sans que son antagoniste en entendît rien; mais à la fin Boileau, Molière et les autres convives partirent d'un éclat de rire; la Fontaine en demanda le sujet, et en rit avec eux (1).

Si l'on en croit l'auteur de la Galerie de l'ancienne Cour (2), Molière était presque aussi distrait que son ami. Ayant un jour loué une brouette pour se faire rouler au spectacle, pressé d'arriver et contrarié de la marche du conducteur, trop lent pour son impatience, il mit pied à terre et vint l'aider à pousser la voiture. Il ne s'aperçut de sa distraction qu'en entendant les éclats de rire de celui au secours duquel il était venu pour abrégier la durée du voyage. Nous n'avons vu ce fait rapporté que dans ce seul ouvrage; mais il serait peu étonnant que Molière, continuellement occupé des soins de sa direction, de la composition de ses pièces et de l'observation de la société, n'eût pas l'esprit très-présent à toutes ses actions. Boileau, nous l'avons déjà dit, l'avait surnommé le *Contemplateur*.

Le frère de celui-ci, Boileau Puimorin, s'était avisé de critiquer la Pucelle devant Chapelain : « C'est bien à vous d'en juger, lui dit l'auteur piqué, vous qui ne savez pas lire! — Je ne sais que trop lire, répartit Puimorin, depuis que vous faites imprimer. » Il rapporta cette réplique à son frère et à Racine; ils la trouvèrent si piquante, qu'ils en firent aussitôt l'épigramme que voici :

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
Hélas! pour mes péchés, je n'ai que trop su lire
Depuis que tu fais imprimer.

« Mon père, dit Louis Racine, qui nous a transmis cette anecdote, repré-senta que, le premier hémistiche du second vers rimant avec le précédent et avec l'avant-dernier vers, il valait mieux dire : *de mon peu de lecture*. Molière décida qu'il fallait conserver la première façon : — Elle est, lui dit-il, la plus naturelle; et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression; c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l'art. » Boileau, frappé de la justesse de l'observation, la mit en vers dans le quatrième chant de l'ART POÉTIQUE :

Quelquefois, dans sa course, un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites (3).

Molière n'était pas le moins docile aux avis sincères dont parle la Fontaine. Boileau trouva qu'il y avait du jargon dans ces vers des FEMMES SAVANTES :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Notre auteur, qui ignorait en écrivant le travail et la peine, ne voulait point prendre celle de faire disparaître ce que son ami trouvait de ré-

(1) Histoire de la Poésie française, par l'abbé Mervein, 1706, p. 267. — Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine, par M. Walckenaer, 3^e édit., p. 145.
(2) Galerie de l'ancienne Cour, art. MOLIÈRE. Cette anecdote est mise sur le compte de la Thorillière, par Mettra, Correspondance secrète, t. I, p. 407.
(3) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 52.

préhensible dans ces vers, et l'autorisa à les changer. Boileau les rétablit de cette manière :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler (1).

Le satirique n'avait pas la même déférence pour les jugements de ses amis. Molière, auquel il lisait tous ses ouvrages, ne put obtenir de lui qu'il refit le dernier de ces vers de l'épître sur le passage du Rhin :

Il apprend qu'un héros conduit par la victoire
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.

« Il peut faire entendre, disait-il, que la présence du roi a déshonoré le fleuve. Boileau ne se rendit point à cette critique, et le vers subsista (2).

Nous avons déjà vu le rocaillier Chapelain être l'objet de leurs plaisanteries; sa PUCELLE fut également pour eux le texte d'une sorte d'épigramme en action. Ce poème restait toujours ouvert sur la table, et celui des convives auquel il échappait dans la conversation une faute de langage était, suivant la gravité de son délit grammatical, condamné à en lire quinze ou vingt vers. « L'arrêt qui imposait la lecture d'une page entière, dit Louis Racine, était l'arrêt de mort (3). » Cette plaisanterie était toute naturelle de la part de Boileau et de Molière; mais il était au moins très-étrange que Racine y prit part, lui qui, au dire même de son fils, avait été comblé de bienfaits par Chapelain. Cet oubli des convenances explique la conduite non moins affligeante qu'il tint plus tard envers Molière.

Personne mieux que ce dernier n'appréciait tout le mérite de la Fontaine. Un soir qu'on s'était réuni chez lui pour souper, Racine et Despréaux, en raillant le fabuliste, poussèrent un peu loin la plaisanterie. Molière, en sortant de table, dit tout bas à Despréaux, célèbre joueur de flûte : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le *Bonhomme* (4). » C'était le nom que son caractère facile et son esprit sans apprêt avaient fait donner à la Fontaine; nom que la postérité, en sanctionnant le jugement de son ami, lui a religieusement conservé.

Cette anecdote, qui prouve combien Molière rendait justice à son génie, nous servira à réfuter plus facilement encore l'accusation portée par Bret contre lui pour un prétendu déni de justice. Voici le fait : la Fontaine fit paraître en 1664 son conte intitulé JOCONDE. On avait publié en 1665 les œuvres posthumes de M. de Bouillon, dans lesquelles se trouvait une traduction du même morceau de l'Arioste. Cette production, quoique indigne d'un semblable honneur, fut opposée par quelques hommes de lettres à celle de la Fontaine. On remarqua surtout parmi ses promoteurs un M. de Saint-Gilles, qui offrit de parier mille francs en sa faveur. L'abbé le Vayer accepta la gageure, et Molière fut pris pour juge. Il refusa de prononcer la sentence; et Despréaux, choisi à sa place, donna gain de cause au champion de la Fontaine. En rapportant ces circonstances, Bret ajoute que M. de Saint-Gilles était *ami de Molière*, et que, dans cette occasion, le *caur nuisit à l'esprit* (5). Il y a ici, de la part de ce censeur, ignorance ou confusion d'idées. Outre que personne n'était plus cher à Molière que la Fontaine, personne aussi ne devait moins s'attendre à un semblable ménagement de sa part que M. de Saint-Gilles, qu'il peignait dans le même temps sous des traits fort ridicules dans le MISANTHROPE (6). Mais ce que Bret ignorait probablement encore, et ce qu'il eût dû chercher à savoir plutôt que de condamner notre auteur, c'est que ce M. de Bouillon était mort secrétaire de Monsieur (7); qu'en cette qualité il avait été à même de rendre plus d'un service à Molière et à sa troupe; qu'il n'était probablement pas étranger aux nombreux témoignages d'intérêt que le prince, leur patron, leur avait prodigués, et que Molière, qui d'ailleurs ne donnait qu'une preuve de modestie de plus en refusant de jouer le rôle de grand juge littéraire, devait nécessairement répugner à le remplir quand il se voyait forcé par sa conscience à se prononcer pour un ami vivant contre son bienfaiteur mort; eût été de gaieté de cœur s'exposer à des reproches d'ingratitude.

Molière s'amusait beaucoup des discussions de ses aimables commentateurs; mais il y prenait rarement une part active, et se bornait presque toujours au rôle d'arbitre. Un jour cependant qu'il se trouvait engagé dans une controverse avec Boileau, Chapelle et le célèbre avocat Fourcroy, leur ami commun, celui-ci, dont les poumons étaient des plus vigoureux, attaqua plus particulièrement Molière, qui, sous ce rapport, n'était pas de force à lutter avec lui. Aussi, se tournant vers Despréaux : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, lui dit-il, contre une gueule comme celle-là? (8). »

(1) Bolzani, p. 32. — Récréations littéraires, par Ciceron-Rival, p. 16.
(2) Œuvres de Molière, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 62. — Petitot, Vie de Molière, p. 41.
(3) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 74. — Histoire des environs de Paris, par Dulaure, t. I, p. 55.
(4) Mémoires sur la vie de J. Racine, Lausanne, 1747, p. 121.
(5) Bret, Supplément à la Vie de Molière, p. 64.
(6) Voir notre édition des Œuvres de Molière, t. IV, p. 76, note 2.
(7) Histoire de la Fontaine, par M. Walckenaer, 3^e édition, p. 156.
(8) Bolzani, p. 60. — Récréations littéraires, par Ciceron-Rival, p. 19.

Chapelle, par ses saillies bouffonnes et son humeur anaécronique, donnait surtout du charme à ces réunions; mais, tout en riant de ses folies, ses amis le blâmaient souvent de la source à laquelle il allait puiser : Chapelle s'adonnait avec excès au vin. Un jour Boileau, le rencontrant dans la rue, saisit cette occasion pour lui reprocher de nouveau son insurmontable penchant. Chapelle semble pénétré de la justesse de ces observations, paraît ému du ton de cordialité avec lequel Boileau les lui adressait, et promet de mettre à exécution de si bons conseils. Mais, pour les recevoir plus à l'aise, il propose à son ami d'entrer dans une maison voisine : c'était un cabaret. Il demande une bouteille, la fait suivre d'une seconde, puis d'une troisième, et, tout en causant, il remplit tant de fois le verre de Despréaux, qui, dans la chaleur de son sermon contre le vin, le vidait sans s'en apercevoir, que le prédicateur et son auditoire finirent par s'enivrer (1).

C'était pour Chapelle un bonheur extrême d'entraîner quelquefois dans leurs réunions le satirique à cet excès. Dans une de ces bonnes fortunes il composa les vers suivants :

Bon Dieu! que j'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main (2).

Le mauvais état de la poitrine de Molière le rendait sur ce point plus circonspect encore que Boileau. Cependant, si l'on en croit la même autorité, il était également forcé d'abandonner quelquefois son régime. Chapelle rend compte, dans une ÉPIÎTRE A M. DE JOSSAC, d'un souper d'amis auquel il se trouvait, au cabaret de la Croix-de-Lorraine (3), et, après avoir nommé quelques-uns de convives, il ajoute :

Molière que bien connaissez,
Et qui vous a si bien farécés,
Messieurs les coquets et coquettes,
Les suivait, et buvait assez
Pour, vers le soir, être en goguettes (4).

Mais ce serait bien à tort que ces vers feraient naître des doutes sur la sobriété habituelle de Molière. Il déplorait au contraire les excès de son ami, et disait à Barin : « Je ne vois point de passion plus indigne d'un galant homme que celle du vin : Chapelle est mon ami, mais ce malheureux faible m'ôte tous les agréments de son amitié. Je n'ose lui rien confier sans risquer d'être commis un moment après avec toute la terre. » Il recommandait également à son jeune élève « de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelle, à l'envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites (5). »

Les deux anciens condisciples aimaient à se reporter quelquefois aux discussions de leur jeunesse, Chapelle surtout, ardent gassendiste, attachait souvent Molière, qui adoptait quelques idées de Descartes. Un jour qu'ils revenaient par eau d'Auteuil à Paris, ils se mirent de nouveau à agiter ces questions devant un minime qu'ils avaient trouvé dans le bateau. Chapelle portait le système de Gassendi aux nues. « Passe pour la morale, répondit Molière; mais le reste ne vaut pas la peine que l'on y fasse attention : n'est-il pas vrai, mon père? » ajouta-t-il en s'adressant au minime.

« Le religieux, dit Grimarest, répondit par un *hom! hom!* qui faisait entendre aux philosophes qu'il était connaisseur dans cette matière; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation aussi échauffée, surtout avec des gens qui ne paraissent pas ménager leur adversaire. « Oh! parbleu, mon père, dit Chapelle, « qui se crut affaibli par l'apparente approbation du minime, il faut que « Molière convienne que Descartes n'a formé son système que comme « un mécanicien qui imagine une belle machine sans faire attention à « l'exécution; le système de ce philosophe est contraire à une infinité de « phénomènes de la nature, que le bonhomme n'avait pas prévus. » Le minime sembla se ranger à l'avis de Chapelle par un second *hom! hom!* Molière, outré de ce qu'il triomphait, redoubla ses efforts avec une chaleur de philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le religieux fut forcé de s'y rendre par un troisième *hom! hom!* obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffa, et, criant du haut de la tête pour convertir son juge, il ébranla son équilibre par la force de son raisonnement : « Je conviens que « c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle; mais, « morbleu! il a pillé ses rêveries partout, et cela n'est pas bien. N'est- « il pas vrai, mon père? dit-il au minime. » Le moine, qui convenait

(1) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, p. 55. — Vie de Chapelle, par Saint-Marc, p. lv.
(2) Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, 1755, p. 171.
(3) Place du cimetière Saint-Jean.
(4) Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, 1755, p. 192.
(5) Grimarest, p. 172. — Vie de Chapelle, par Saint-Marc, p. lxxvii.